

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

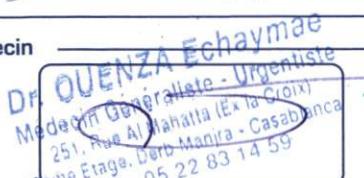
Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : <u>332</u>	Société : <u>MAUSKA</u>
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)
Nom & Prénom : <u>OUAKAR RAM</u>	
Date de naissance :	
Adresse :	
Tél. : <u>06 58 83 90 05</u>	Total des frais engagés : Dhs

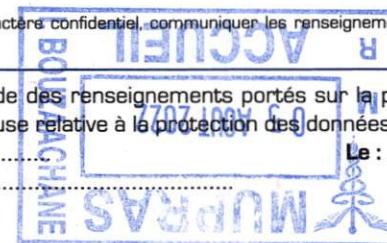
Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	 <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> Dr. QUENZA Echaymae Médecin Généraliste - Urgentiste 251, Rue Al Nahatta (Ex la GIOIA) 6ème Etage, Bld Manira - Casablanca Tel.: 05 22 83 14 59 </div>		
Date de consultation :	<u>1/08/2022</u>	Age :	<u>70 ans</u>
Nom et prénom du malade :	<u>Ali Karaw Fakir</u>		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	<u>Cathégorie nephrologique</u>		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/12/2012	Consult		150 DH	M. OUEIDAT Médecin Généraliste 251, Rue Al Manaria (E-18) Zaine Etage, Derb Manaria - Casablanca Tél.: 05 22 83 14 59

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 1-8-2012	1-8-2012	557182

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

Le praticien est prié

Important :
Veuillez joindre les ra

2015

SONS DENTAIRES

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

The diagram illustrates the H-G-D system, a circular arrangement of numbers 1 through 8. The numbers are arranged in a circle with arrows pointing clockwise. The letters H, G, and D are positioned at the top, bottom, and left respectively, defining the cardinal points of the system.

LOT : 8120
UT. AV : 04-24
PPV : 33 DH 00

comprimés orodispersibles
parale

四



DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ouenza echaymae
Diplômée de la Faculté de Médecine et
de Pharmacie Casablanca
ancien interne au CHP Mohammed V
hay mohammedi Casablanca *
Medecin généraliste D.U urgentologie
Echographie - Diabète - Suivi de grossesse

الدكتورة وانزة الشيماء
خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقة بمستشفى محمد الخامس،
الحي الحمدي، الدار البيضاء
الطب العام، دبلوم طب المستعجلات
الفحص بالصدى، تتبع الحمل، داء السكري

Dr. OUENZA ECHAYMAE
Medecin Généraliste - Urgentiste

Dr. OUENZA Echaymae
Medecin Généraliste - Urgentiste
251, Rue Al Mahatta (Ex la Croix)
2ème Etage, Derb Manjra - Casablanca
Tél.: 05 22 83 14 59

ORDONNANCE

Casablanca Le : 01/08/2022

Mme/Mr/Enf : Dr. K. M. A. M. A. L. I. C. I.

Sexe : H F
Age : Poids

63/3 0 B.M. 31/08/2022

2 gel à 31% ml 3J

Rins 1 gel 31% ml 8J

24/8 1cp 5J

33, 00x2 1cp 5J

(3) 7 éjars/j 160g

1 cp à 31% ml 8J

Carminex

1(s) 1J ml 10g

Dr. OUENZA Echaymae
Medecin Généraliste - Urgentiste
251, Rue Al Mahatta (Ex la Croix)
2ème Etage, Derb Manjra - Casablanca
Tél.: 05 22 83 14 59

20/3) ♂

chez femme 

109 ~ ♂

chez femme le spermatozoïde

160,12 ♂

Juvatene eff

♂

1cp 1g M suis

55719

Ao 2000 1g

(S) + 21g M ej.

Dr. PUENZA Echaymae
Médecin Généraliste - Urgentiste
251, Rue Al Manana (Ex la Croix)
2ème Etage, Derb Manja - Casablanca
Tel.: 05 22 83 14 59

10/08/2002